

Interclubs nationaux et interrégions
Tour final 2009
Infos importantes à l'attention des clubs participants

- **Le règlement national des interclubs est d'application pour le tour final national et interrégions.** Ce qui signifie que les règles propres à l'A.F.T. ou à une région ne sont pas d'application. Ainsi, il n'est notamment pas permis de permuter les joueurs à classement égal (l'ordre de la liste de force doit être strictement respecté) et les doubles ne valent qu'un point (au lieu de deux).
- L'équipe visitée doit se mettre en rapport, par écrit, avec le délégué interclubs du club visiteur, au minimum quarante-huit heures avant la rencontre. Il spécifie notamment le revêtement des courts prévus pour la rencontre, l'informe de la marque et du type des balles et envoie si possible un plan d'accès.
- Les balles sont fournies par le club visité à raison de quatre balles neuves par match de la rencontre (en simple et en double). Tous les matches d'une rencontre doivent se jouer avec la même marque et le même type de balles.
- **Une rencontre ne peut jamais être jouée à une date ultérieure à la date prévue (sauf en cas de mauvais temps - cf. point suivant).** Les rencontres peuvent être avancées avec l'accord des deux équipes. Les deux équipes doivent confirmer l'avancement d'une rencontre par écrit au secrétariat général de l'A.F.T. au minimum 48 heures avant le début de la rencontre.
- Une rencontre ne peut être **reportée qu'une seule fois en cas de mauvais temps.** La rencontre reportée doit être entièrement terminée le jour fixé (si nécessaire en indoor auquel cas les frais de location sont partagés entre les deux équipes ; **5 € maximum/match** pouvant être facturés à l'équipe visiteuse). Cette règle vaut également exceptionnellement pour la division I Messieurs et Dames.
- Un bon conseil pour l'équipe visiteuse : **partez à temps** de manière à éviter des situations ennuyeuses à cause d'une arrivée tardive. L'équipe visitée peut refuser de commencer la rencontre si le nombre suffisant de joueurs pour gagner la rencontre n'est pas présent à l'heure de début prévue (échange des formulaires de composition d'équipe).
- **La rencontre commence** lors de l'échange, entre les capitaines et le responsable interclubs, des formulaires de composition d'équipe, soit à **09.45 heures en Messieurs et à 12.45 heures dans les autres catégories adultes** (exceptionnellement pour le tour final, au lieu de 13.45 heures).
- L'A.F.T. demande à tous les clubs de faire preuve de **sportivité**. Cela commence par un bon accueil de l'équipe visiteuse.
- A partir des quarts de finale, un responsable interclubs neutre est désigné par la fédération. L'indemnité est de **50 € par jour, quels que soient la catégorie et le nombre de rencontres dont il est responsable**. Cette indemnité est payée par les clubs concernés. Pour de plus amples informations à ce sujet, voir l'article 6 du règlement interclubs.
- Les feuilles de résultats doivent être encodées électroniquement via Webclub.
- La feuille de résultats peut être signée électroniquement.
- Si un ou les deux capitaines veu(len)t formuler une **remarque sur la feuille de résultats**, il est possible de l'indiquer sur la feuille de résultats électronique dans Webclub via le bouton 'Horaires+Cap'.

- Vous trouvez les règlements sous les liens suivants :
 - Règlement interclubs : www.aftnet.be/Table_Matieres/doc/063-098-AFT-REGL%20IC%2009.pdf
 - Règlement interclubs jeunes : www.aftnet.be/Table_Matieres/doc/099-101-AFT-REGL%20IC%20JEUNES%2009.pdf